



Si vous êtes membre du personnel ou volontaire travaillant dans une Société nationale et que vous êtes approché/e par un/e survivant/e de violence sexuelle et basée sur le genre ... que devez-vous faire ?

- Écoutez sans porter de jugement.
- Orientez la/le survivant/e vers les services disponibles en temps opportun si vous obtenez son consentement éclairé.

A tout moment, pratiquez une approche centrée sur le/la survivant/e, en appliquant les principes directeurs de sécurité, de confidentialité, de non-discrimination et de respect.

Préparez-vous



Observez



Ecoutez



Mettez en contact



Pour plus d'information, consultez notre briefing sur la gestion de la divulgation d'incidents de VSBG et l'orientation sécurisée des survivants/es:
<https://volunteeringredcross.org/en/protection-gender-and-inclusion/>